

Monsieur le Directeur Général,

Vous êtes aujourd'hui dans notre département pour animer une réunion interrégionale concernant le Document d'Orientation Stratégique (DOS).

Même si la démarche DOS ne correspond pas à notre conception sur l'avenir de nos services, FO-DGFIP31 souhaite profiter de votre visite pour vous faire connaître le quotidien des agents de notre département, quotidien largement dégradé par les réformes en cours. Les personnels souhaitent également avoir des réponses sur l'avenir très incertain de leurs missions.

Fusion DGI/DGCP :

Les 2 premiers **SIP et le PRS** de la Haute-Garonne ont été créés au 1^{er} décembre 2009. Malgré l'annonce très anticipée de leur ouverture, beaucoup de problèmes de fonctionnement et de sécurité n'ont pas été réglés en temps utiles. C'est pourquoi FO-DGFIP demande que, la création de toute nouvelle structure qui ne présenterait pas des conditions normales d'accueil du public et de travail satisfaisantes pour les personnels, soit ajournée.

L'ouverture de 2 « **grands sites** » soit 5 SIP est programmée pour le 1^{er} juillet prochain. Outre les problèmes afférents à l'éclatement des trésoreries et les charges supplémentaires de travail induites, nous souhaitons attirer votre attention sur le site immobilier de la Cité administrative. En effet, l'espace consacré aux 3 SIP concernés est insuffisant et le bâtiment inapproprié de par sa structure. Le centre ville de Toulouse va proposer un accueil des usagers mal commode et les agents vont s'entasser aux 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} étages.

Pour 2011 est prévu le **Sip du Mirail** : Concernant la création d'un hôtel des finances au Mirail, FO-DGFIP, alors que l'avant projet définitif est prévu pour la fin du mois de mars 2010, vous rappelle les revendications formulées lors du passage à Toulouse de Mme Brigant. L'inquiétude des agents ne se limite pas aux conditions de mise en œuvre des travaux. Il nous paraît en effet inconcevable de prévoir une rénovation en un lieu inadapté à un fort accroissement du flux d'usagers. L'actuelle trésorerie de Basso-Cambo reçoit un grand nombre d'usagers en difficulté et manipule une grande quantité de liquidités. Une attaque à main armée y a déjà eu lieu. Transférer ce service là où les difficultés de circulation et de stationnement mettent en péril la sécurité des personnes et des biens est inacceptable d'autant que l'actuel hôtel des impôts accueille lui aussi une population sensible. La proximité d'une grande surface, les manœuvres incessantes de poids lourds, la présence sur le parking d'un lieu de culte rassemblant de nombreuses personnes et créant en une journée d'importants problèmes de stationnement ne sont pas fait pour nous rassurer. Nous y avons connu par le passé des émeutes, l'agression d'agents ou d'usagers, des phénomènes de vandalisme. La sécurisation promise pour le parking du personnel n'y a rien changé. Nous vous rappelons en outre que ce bâtiment ancien contient de l'amiante et que l'explosion d'AZF a fragilisé la structure. Comment croire que l'Hôtel des Finances peut y être installé alors que cette catastrophe en avait soufflé toutes les menuiseries et avait provoqué la reconstruction du Palais des Sports, d'une partie du Zénith, du Stadium et avait fragilisé jusqu'à son effondrement le rempart du parking de la Cité Administrative. Les agents de la Haute-Garonne méritent mieux qu'une rénovation faite à l'économie. Il faut reloger ce service en un lieu neuf, sans amiante, sécurisé et adapté.

Informatique :

Les personnels des deux DIT régionaux (Toulouse et Montpellier) sont inquiets quant à leur devenir, tant du point de vue de leurs missions que de leurs carrières.

En effet, la direction a transmis le 23/11/2009 aux OS le résultat de ses travaux de réflexion sur l'évolution de l'informatique dans le cadre de la mise en place de la DGFIP.

Il en résulte que les DIT doivent devenir des établissements au sein d'une entité interrégionale (DLI), située sur un site géographique où existe un CSI.

D'où une bien fondée inquiétude des informaticiens de l'ex-DGCP sur:

- la pérennité de leur emploi sur leur région de résidence
- la préservation de leurs qualifications et des primes afférentes.
- le devenir de leurs missions en regard de l'externalisation de plus en plus présente.

Par ailleurs, il est prévu dans le même temps que l'assistance de proximité soit intégrée aux pôles transverses des DLU, ce qui créerait deux "filières" différentes pour nos informaticiens, sans qu'aient été précisées les éventuelles futures modalités de transfert, déroulement de carrière, possibilités de mutation, etc...

Enfin, et quelles que soient les solutions retenues en matière d'assistance, la gestion des informaticiens (mutations et avancement) doit être précisée.

- comment serait géré le personnel rattaché aux DLU ?
- comment serait géré celui des "établissements" au sein de la DLI ?

Centres Régionaux des Pensions :

Le 2 octobre 2009, FO-DGFIP réclamait déjà la liste des CRP qui seraient maintenus en activité.

Le 2 mars 2010, FO-DGFIP Haute-Garonne et Hérault demandent si les CRP de Toulouse et Montpellier seront maintenus en activité ?

Dans la négative, dans quelles conditions les agents concernés pourraient rester en résidence et quel serait le volet indemnitaire de ceux qui accepteraient une mobilité pour continuer à travailler en CRP ?

Dans l'affirmative, Toulouse et Montpellier sont-elles concernées par la spécialisation sur l'accueil téléphonique ?

Dans quels délais cette nouvelle organisation va-t-elle être mise en place ?

Au moment où la loi sur la mobilité va s'appliquer, les agents sont inquiets sur leur avenir et souhaitent des réponses précises.

Trésorerie Toulouse Amendes :

La Trésorerie Toulouse Amendes a été regroupée avec le Centre Amendes Services à la création de celui-ci. Le transfert de ce poste a été l'occasion pour l'Administration de supprimer l'accueil physique à la Trésorerie. Mais les difficultés téléphoniques et le manque d'effectifs font que cette situation engendre une forte affluence aux guichets des autres trésoreries, dont la trésorerie générale, alors même que les agents sont dans l'impossibilité de répondre. Se développent des situations tendues avec les usagers : mécontentement, inefficacité, image dégradée du Service public...

FO-DGFIP exige que ces contribuables, comme tous les autres, soient reçus physiquement à la trésorerie Toulouse Amendes.

De même, nous revendiquons l'accès au public pour le Pôle de Recouvrement Spécialisé qui utilise la caisse du SIE le plus proche (SIE Centre en l'occurrence).

Chorus :

L'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE) pilote une marche forcée pour le respect du calendrier du projet CHORUS. A la lecture de "CAP SUR CHORUS", tout semble se dérouler de façon très satisfaisante. La réalité du terrain est bien différente. Les utilisateurs ne cessent de découvrir combien ce progiciel est tout aussi complexe qu'inadapté à une « SOCIETE » de la dimension d'un Etat. Et pendant ce temps, la marche continue laissant entrevoir de nouvelles difficultés.

La régionalisation de cette application conduit à une désertification des services Dépense dans la plupart des départements. C'est pourquoi, les agents concernés souhaitent avoir des garanties sur leur maintien en résidence. A l'inverse, les personnels qui devront faire face à une charge accrue de travail revendiquent des effectifs supplémentaires indispensables à l'accomplissement de leurs tâches.

Hélios :

Comme tous les autres départements, la Haute-Garonne a subi les dysfonctionnements de cette application depuis la fin de l'année.

FO-DGFIP demande les effectifs nécessaires pour la réalisation de nos missions avec Hélios, notamment pour les postes comptables gérant des hôpitaux qui ont de plus en plus de difficultés avec cette application qui ne leur apporte rien par rapport à HTR sauf un surcroît très important de travail..

Effectifs :

FO-DGFIP vous confirme que mener de front réforme et suppressions d'emploi conduit à une impasse. Tous les problèmes que nous avons listés ci-dessus et les 30 suppressions d'emplois dans notre département pour l'année 2010, sont préjudiciables au bon exercice des missions de service public et aux conditions de travail des agents de la DGFIP.

Nous n'oublierons pas les vacances d'emplois qui se rajoutent aux suppressions et contribuent au mal-être ressenti par les personnels.

Indemnité de résidence :

Toulouse connaît un essor en matière démographique très important depuis plus de 10 ans, obligeant pour des raisons financières un nombre croissant de salariés à s'installer de plus en plus loin de leur lieu de travail.

La cherté de la vie est amplifiée par la pénurie de logements sociaux et l'augmentation du coût des loyers.

Malgré des caractéristiques identiques, de fortes inégalités sont constatées en terme de rémunération entre les agents de l'aire urbaine de Toulouse et ceux de la région parisienne. Les recensements INSEE qui déterminent les zones éligibles à l'indemnité de résidence ont été faits, il est maintenant urgent qu'une décision soit prise.

FO DGFIP exige une réponse favorable à la demande des fonctionnaires de l'agglomération toulousaine de bénéficier de cette indemnité de résidence.